

La Société D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Incorporée par acte de la Législature de
Québec, le 26 mars 1902.

A été créée dans le but de fournir au public en général le moyen d'administrer ses biens avec expérience, économie et sécurité.

Le nombre de personnes qui ne peuvent s'occuper de leurs propres affaires est innombrable. Les femmes, les enfants mineurs, les personnes malades, celles qui voyagent pour leur plaisir, pour leur santé, ou pour leur commerce sont ou incapables de s'en occuper ou obligées de les négliger.

C'est donc pour répondre à un besoin que LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE a été organisée.

Elle se charge d'administrer les successions et les fidéi-commis et en général tous les biens qui lui sont confiés. Elle gère les propriétés, s'occupe des locations, collecte les loyers, voit aux assurances, au paiement des taxes; aux réparations si nécessaires. Elle s'occupe de la vente et de l'achat des propriétés. Elle s'occupe de replacer les fonds disponibles de la manière la plus sûre et la plus avantageuse. Elle fait, en un mot, toutes les opérations qui doivent assurer à ses clients avec des revenus réguliers, la conservation et l'augmentation de leur fortune.

Comme exécuteur testamentaire et fidéi-commissaire LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE est en position de rendre les plus grands services.

En dehors de ses fonctions spéciales, LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE, agit aussi comme agent financier pour prêts sur hypothèques, sur nantissement de valeurs de Bourse, pour l'émission, l'achat et la vente de débetures municipales, scolaires ou industrielles, la collection des coupons et dividendes, pour prêts aux fabriques d'église, aux corporations religieuses, etc.

Elle se charge de réclamations à l'étranger et des remises de fonds.

AVIS AUX PERSONNES RÉSIDANT A L'ÉTRANGER

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE fournit aux personnes résidant à l'étranger et qui désirent s'intéresser aux entreprises canadiennes, le moyen de le faire avec la plus grande sécurité possible.

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE se met à la disposition du public pour lui fournir tous les renseignements sur les valeurs canadiennes, fonds d'Etat canadiens, actions, obligations et débetures

de chemins de fer, avec ou sans garantie du Gouvernement, débetures municipales, actions de Banques, actions et débetures de sociétés d'éclairage, de tramways et de pouvoirs électriques; actions et débetures de société industrielles, aciéries, moulins, mines, etc.

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE se charge de l'achat et de la vente des valeurs. Elle collecte les dividendes, les coupons et se charge de leur transmission. Elle met ses coffres-forts à la disposition de ses clients et se charge de la garde des titres, valeurs, etc.

Organisation de sociétés industrielles. Tous les renseignements sont fournis gratuitement.

BUREAU DE DIRÉCTION :

DOCTEUR E. PERSILLIER LACHAPELLE, administrateur du Crédit foncier Franco-Canadien, commissaire censeur de la Banque Provinciale, Montréal. — — — — — PRESIDENT.

RODOLPHE FORGET, vice-président de la Montreal Light Heat and Power Company, Montréal, VICE-PRESIDENT.

HONORABLE J. A. OUMET, juge à la cour du Banc du Roi, vice-président du Crédit foncier Franco-canadien, administrateur de la Banque d'Épargne, Montréal.

HONORABLE CHAS. C. DE LORIMIER, juge à la cour Supérieure, Montréal.

HONORABLE DAMIEN ROLLAND, conseiller législatif, directeur de la Banque d'Hochelaga, Montréal.

J. O. GRAVEL, commissaire censeur du Crédit foncier Franco-Canadien, Montréal.

ALBERT E. DE LORIMIER, avocat C.R., Montréal.

JOSEPH ROBILLARD, négociant, Montréal.

MARTIAL CHEVALIER, directeur-général du Crédit foncier Franco-canadien, Montréal.

C. A. GIROUX, gérant de la Banque d'Hochelaga, Montréal.

Directeur-Gérant : MARTIAL CHEVALIER

Secrétaire : J. THÉO. LECLERC

Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

30 RUE ST-JACQUES,

Bâtisse du Crédit Foncier F.-C. MONTREAL



Is Viennent !
Is Regardent !
Is Achetent !

La multitude de Dames qui se rendent à notre magasin enlèvent rapidement les admirables beautés qu'elles trouvent dans nos

Fourrures !

Notre longue expérience dans le commerce des pelleteries et dans le choix des peaux, jointe au service compétent de nos ouvriers tailleurs et couturiers, permet la mise en vente de

Chics Fourrures

toujours de qualité supérieure et de tous prix.

Nous manufacturons et marquons en chiffres distincts tout ce que nous vendons.

Absolument un seul prix !

Jamais deux prix !

O. NORMANDIN, 274 Rue St-Laurent.

Ouvert le jour jnsqu'à 7 heures p.m.—Samedi, 10 heures.